

Rapports et

Projets



**UNI** université populaire  
**pop**

## L'Assemblée Générale 2023

Mardi 10/10/2023, 19h00

-Rapport moral et d'activités

-Rapport financier

-Élection du Conseil d'administration

-Projets 2023-2024 et présentation des nouveaux ateliers

**Validé le 10/10/2023**

# Procès-verbal

## de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le mardi 10/10/2023 à 19 :00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Ambert sur convocation.

L'assemblée est présidée par les membres de la Collégiale : Jo Gadras, Claude Chereau, Marion Herklotz, Cécile Nart, Sarah Lahu et Anne Hevin .

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

### **RAPPORT MORAL** (PRESENTE PAR MARION HERKLOTZ)

Petit mot pour exprimer l'humeur du moment (interprétation personnelle) avec une citation de William Blake extrait de « du Ciel et de l'Enfer, 1793) :

***Dans le temps des semailles, apprends ; dans le temps des moissons, enseigne ; en hiver, jouis.***

L'UNIPOP D'AMBERT EST NEE LE 06/09/1996, CE QUI LUI FAIT 27 ANS.

L'association était composée de 153 adhérents pour la saison 2022-2023 ce qui correspond à une légère augmentation en rapport à l'année précédente et ce qui s'explique également avec nos actions sur le territoire en partenariat avec la CDF63 pour les personnes de plus de 60 ans.

Je rappelle que le but de l'association est strictement désintéressé et ne fait, en aucun cas, de bénéfices avec les activités proposées.

L'Unipop propose des espaces d'éducation populaire pour tous publics.

Actuellement le CA est composé de 6 personnes. L'organisation se fait de manière collégiale, chaque membre étant référant d'un (ou plusieurs) poste(s) donc il assure et coordonne le bon fonctionnement :

- Anne Hevin (ateliers)
- Cécile Nart (événements)
- Claude Chereau (trésorerie)
- Sarah Lahu (observation)
- Joel Gadras (événements, vie associative)

- Marion Herklotz (événements, trésorerie, vie associative)

Le CA se réunit une fois par mois, pour débattre et organiser la vie de l'Unipop.

L'année 2022-2023, nous a permis de renouveler certaines de nos propositions d'ateliers. Plusieurs de ces nouvelles activités se sont ancrées et ont été pérennisées dans le programme de la saison 2023-2024. D'autres continuent d'être proposées mais cherchent de nouvelles formes d'existences, pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des adhérents (ex : l'atelier de réflexion philosophique, pour lequel nous proposons un questionnaire pour mieux définir le concret de l'atelier). D'autres se sont arrêtés par manque de participants.

Lors des réunions du Conseil Administration, nous proposons de rencontrer, en début de réunion :

- un intervenant pour avoir des retours sur le fonctionnement des ateliers, échanger sur des problématiques, trouver leurs résolutions,
- soit nous rencontrons une personne avec une proposition d'action.

Les réunions du CA sont la garantie du suivi des actions et projets en accord avec les objectifs fixés de l'association. Elles permettent un retour sur les réflexions des différentes commissions et le travail en commun pour trouver des solutions aux problématiques de fonctionnement, de financement, ainsi que l'échange sur des propositions futures (conférences, stages etc.).

Le nouveau système de tarification (à savoir des tarifs adaptés selon le niveau de vie par foyer) est mieux compris et accepté par la plupart de nos adhérents.

Nous espérons que cela participera à trouver un équilibre financier, tout en respectant le but de l'association, c'est-à-dire l'accessibilité à tous.

L'Université populaire de la Dore propose une large gamme d'activités socio/culturel en direction d'un public très divers. Nous remercions la mairie d'Ambert pour l'accès aux salles qui permet l'exercice des ateliers même si parfois il est difficile de trouver une place pour toutes les associations.

Nous avons demandé le renouvellement de notre agrément de Jeunesse et d'Education Populaire et nous sommes en attente de la réponse.

Nous remercions les membres du CA pour leur présence et nous encourageons nos adhérents à venir assister à l'une de nos réunions, pour étoffer et intégrer notre Conseil d'Administration.

**Nous faisons appel à des bénévoles pour partager ou soulager le travail du CA, pour participer activement à la vie associative, à savoir : organiser un repas entre adhérents, prendre en charge une partie de la communication (distribution de nos programmes,**

**flyers ou affiches, coorganiser des conférences et évènements pour élargir la vision de l'association, donner de nouvelles envies.**

**Nous, le CA, serons heureux de vous accueillir en tant qu'observateur, au cours d'une de nos réunions mensuelles, avant et si l'envie est de là, de vous engager en tant que nouveau membre du CA. Merci d'avance pour votre participation future.**

## **RAPPORT D'ACTIVITES (PRESENTE PAR SARAH LAHU)**

### **Rappel de notre projet associatif :**

L'Association poursuit un but strictement désintéressé ayant pour objet de créer et gérer des espaces et des pratiques d'éducation populaire qui œuvrent à l'émancipation de chacun, tout au long de la vie par : la culture, l'augmentation du pouvoir d'agir, le développement de l'esprit critique, l'épanouissement personnel et la création de liens entre les individus.

### **Nos Activités sur le terrain :**

L'Unipop a repris ses habitudes en débutant ces activités la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre 2022. Au cours de l'année 2022 /2023 l'association a réuni 153 adhérents et 198 inscriptions. Pour l'année 2022/2023 l'Unipop a proposé 20 ateliers, 14 ateliers ont été maintenus, dont 6 ateliers gratuits.

Les différents ateliers maintenus se sont déclinés en trois grands groupes :

**Expression artistique** l'an passé comprenait : peinture – BD –\_écriture

**Expression corporelle** qui comprenait : - yoga - qi gong - danse hip hop (adultes – enfants) danse latine – Atelier corps et autonomie

**Art et la culture** qui comprenait : le café littéraire d'Arlanc, la Compagnie des livres d'Ambert, l'atelier d'Occitan, l'atelier de philosophie, le cours d'Italien ....

L'Unipop a proposé au cours de l'année passée différents stages, les samedis en journée, pour approfondir des pratiques enseignées (dessin-aquarelle, danse latine, yoga des yeux).

Il semblerait que ces propositions arrivent dans une période, courant du mois de juin, où beaucoup d'autres activités sont proposées par ailleurs au sein de la commune et des alentours.

Sur les 3 propositions seul le stage de yoga des yeux qui s'était décliné sur l'automne, printemps et été, a reçu pour les 2 premiers en nombre d'inscrits suffisants pour exister.

### **Les Actions sociales :**

Depuis quelques années, l'Unipop mène des actions en direction des plus de 60 ans en partenariat avec la Conférence des Financeurs, les Départements du Puy de Dôme, de la Loire et de la Haute Loire, ainsi que le Clic d'Ambert. Dans ce cadre, l'Unipop propose des projets dont la participation est gratuite.

**Les Actions bien vieillir** ont pour but de maintenir, d'augmenter un bien-être physique et moral, permettre de garder le plus longtemps possible de l'autonomie.

Au cours de l'année 2022/2023, l'Unipop a proposé 2 ateliers de **Qi Gong / Chant** au sein des départements du Puy de Dôme et de la Haute-Loire, et 1 atelier de Qi Gong dans le Puy de Dôme.

**L'Action inclusion numérique** (3 ateliers) a offert des ateliers d'initiation et de perfectionnement en informatique, pour comprendre et utiliser internet et les outils numériques. Il s'agit de savoir choisir son matériel, de correspondre par mail, d'effectuer et de se perfectionner dans le cadre de démarches administratives sur la toile ;

### **Nos événements-clés : Fête de la Soupe – Carnaval – Ciné d'hiver**

Cette année les 3 événements ont pu exister avec succès.

La Fête de la Soupe et le Carnaval ont été co-organisée avec les Lococotiers. La population ambertoise et des communes alentours a retrouvé avec plaisir ces événements et est venue nombreuse y participer.

Le Ciné d'Hiver, qui permet aux familles à faibles revenus d'assister à une séance de cinéma, séance qui s'adresse en priorité aux plus jeunes, a eu lieu. Le Ciné d'Hiver existe depuis plus de 10 ans, il a lieu courant février/ début mars, il se fait en partenariat avec le secours populaire et le Ciné-Club d'Ambert. Les tickets sont distribués par le secours populaire, les assistantes sociales.

Un goûter, à l'issue de la séance est offert et organisé en lien avec la commission événement de l'Unipop, quelques parents participent à la confection de gâteaux pour les enfants.

Cette année, nous avons collaboré avec le comédien Emmanuel Lambert, l'association Semer en Territoire, réseau Passeurs de mots, festival Polar en Livradois-Forez d'Auzelles, la Communauté de communes Ambert Livradois-Forez (Puy de Dôme) et Bulles de Zinc à la Nuit du Polar qui a eu lieu à Cunlhat le 28 avril 2023.

Les adhérents de certains de nos ateliers ont travaillé à l'écriture du scénario, proposé des dessins, poèmes, interventions philo, danse... La nuit du Polar a été une réussite et a permis à nos adhérents de mettre en avant les pratiques et savoirs acquis au sein des différents ateliers hebdomadaires de l'Unipop.

## **Nos partenaires :**

- **La Mairie d'Ambert** : nous attribue 3 salles pour nos activités de Yoga, Qi Gong, Danse. Le bureau de l'association au 3 rue du Chicot est mis à notre disposition pour un loyer modique ainsi qu'une petite salle qui peut contenir jusqu'à 10 personnes. Cette salle est occupée chaque jour de la semaine par des ateliers de : dessin, peinture, bd, écriture, inclusion numérique, la Compagnie des livres, l'atelier d'occitan, l'atelier de philosophie, le cours d'italien.
- **La Communauté de Commune d'Ambert** : qui avait jusqu'à ce jour pu répondre en partie à des demandes de subventions.
- **Le département du Puy de Dôme, la Conférence des Financeurs, le Clic d'Ambert** pour les Actions sociales ainsi que **les mairies d'Arlanc, Beurières, Viverols, Saint Germain l'Herm, Usson en Forez, la Chaise Dieu**. Ces mairies mettent à disposition des salles d'activités pour les ateliers en direction des aînés dans leurs communes.
- **Le Ciné-Club d'Ambert, les Lococotiers, la Brèche** pour les différents événements.

## **Nos ressources humaines :**

- Le Conseil d'Administration : 6 personnes qui se réunissent 1 fois par mois pour l'organisation, le suivi, les activités et les projets de l'association. Un temps en début de séance, est toujours ouvert pour recevoir de nouveaux animateurs, des personnes extérieures, des adhérents.
- L'équipe salariée : 2 personnes à temps partiel 70h au total qui nous permet une bonne et meilleure gestion administrative et comptable.
- Les bénévoles / Les référents bénévoles : seules 2 personnes ont été pendant plusieurs années référentes des cours de Yoga. Nous tenions à les remercier pour leur implication.
- Une équipe de 6/7 bénévoles se constitue à l'occasion de la fête de la soupe et/ou du carnaval. Un ou deux membres de la commission événement y participent également.

### **Pour mémoire, les bénévoles peuvent :**

- donner un coup de main sur un événement tel que le Carnaval, la Fête de la Soupe ou le ciné d'Hiver.
- rejoindre une des commissions d'organisation : commission événement, commissions Ateliers ou commission vie associative
- rejoindre le Conseil d'Administration et participer à l'organisation de l'association.

## BILAN FINANCIER (PRESENTE PAR JO GADRAS ET CECILE NART)

### Compte de résultat :

Pour rappel, nous avons décidé :

- après que nous avons vécu des exercices fortement impactés par la crise « Covid »
- que nos collectivités locales nous aient annoncé une baisse de leur capacité de soutien financier à nos activités,

de proposer une nouvelle politique de tarifs pour la participation à nos ateliers, qui nous semblait correspondre aux valeurs d'émancipation et de responsabilité que porte notre association.

Nous avons dû constater qu'un temps d'adaptation est nécessaire pour certains adhérents qui ont rencontré des difficultés à comprendre l'augmentation proposée alors que nous offrons jusqu'à présent un taux horaire très bas.

Par ailleurs, afin de ne pas décevoir les adhérents qui ont choisi d'adhérer à ce nouveau fonctionnement tarifaire, nous avons également maintenu l'ensemble des ateliers proposés pour autant que le nombre de participants à ces ateliers soit supérieur à 2, alors que nous savons que l'équilibre financier direct de chaque atelier est obtenu à partir de 8 participants.

C'est dans ce contexte que le résultat comptable s'établit à un déficit de 3 875,00 € au 31 août 2023.

### *Pour ce qui concerne les produits :*

- le montant encaissé correspondant aux ateliers courants est de 12 160,00 €. Sans retrouver son niveau d'avant 2020, ce montant a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent. (5 348,00 € au 31/08/2022)

- Le montant du chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des actions « Conférence des Financeurs », est en repli de 25 % par rapport à l'exercice précédent et passe de 29 800,00 € à 21 900,00 €.

Cette baisse n'est absolument pas systémique. Elle est consécutive au nombre de dossiers que nous avons pu proposer en fonction des disponibilités des animateurs notamment.

- Nous recevons un montant de 5 400 € de subventions soit une baisse d'environ 34 % par rapport à l'année passée.

### Charges :

Nous parvenons à maintenir le montant de nos charges à 4 % près.

La variation du Poste « Salaires » de 20 % correspond à la rémunération d'animateurs pris en charge sous le statut de salarié. Les autres rémunérations d'animateurs apparaissent à la ligne Achat – Activités.

La variation du poste « Dotations aux amortissements » correspond à l'achat d'un ordinateur supplémentaire destiné aux ateliers « Informatique » financés par la « Conférence des financeurs ».

## **Bilan :**

### Investissements de l'exercice :

Est acquis durant l'exercice, un ordinateur portable de type MACBOOK reconditionné nécessaire à la réalisation des ateliers « informatique » pour un montant de 1 031 €. Cet achat est totalement financé par la Conférence des Financeurs et amorti linéairement sur 2 ans.

### Produits à recevoir :

15 541,00 € - Il s'agit d'actions « Conférence de financeurs » réalisées durant l'exercice et dont nous recevrons le règlement courant 2023/24

### Dettes :

Fournisseurs et comptes rattachés : 832,00 € correspondent à des factures d'animateurs à régler en fin d'exercice.

Le montant inscrit au poste « autres dettes » correspond à des frais de déplacement à régler aux animateurs d'ateliers financés par la Conférence des Financeurs.

Capitaux propres : La situation des capitaux propres de l'association et, par conséquent, les réserves de trésorerie, permettent d'envisager un avenir serein de l'association. L'objet de ces réserves étant, notamment, de pouvoir supporter les charges de fonctionnement et les rémunérations de salariés et des intervenants si notre activité devait être interrompue en cours d'année pour quelque cause que ce soit.

En annexe les comptes de résultats et bilan 2022-2023.

**Les bilans sont votés et approuvés à l'unanimité.**

Élection du nouveau conseil d'administration

Nul est sortante du CA.

Ceux qui se représentent sont : Joel Gadras, Anne Hévin, Claude Chereau, Marion Herklotz, Cécile Nart, Sarah Lahu.



Jo fait appel aux candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration et les membres du CA expliquent que cela n'engage qu'à environ un CA par mois, soit trois heures de bénévolat.

Le vote de l'assemblée a lieu à main levée.

Ont été déclarés régulièrement élus à l'unanimité des présents et pouvoirs :

Sarah Lahu

Claude Chereau

Anne Hevin

Cecile Nart

Joel Gadras

Marion Herklotz

### **Projets 2023-2024**

- Organisation de stage au printemps
- Ateliers avec restitution artistique-voir pour une future collaboration avec la Com-Com
- Organisation de conférences en partenariat avec la Mission Locale
- La formation de bénévoles
- Maintien d'un maximum d'ateliers
- Repas avec les membres actifs
- Renforcement de l'organisation d'évènements si+ de bénévoles
- Remplacement de la comptable par Marion (ajout fiche poste)

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Marion Herklotz déclare la séance levée à environ 21h00.

Fait à Ambert.

Le 12 octobre 2023.

Les membres de la collégiale